



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 67576

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la forte préoccupation des médecins, dans le contexte d'une pratique quotidienne soumise à des difficultés croissantes, quant à la nécessaire revalorisation de leurs honoraires. Il demande au Gouvernement s'il compte procéder en 2002 à cette revalorisation tant attendue et selon quelles modalités.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67576

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 octobre 2001, page 5882